

Secretary of
State for
External Affairs

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA



Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

MAY 6 1991

N° 104

Le 1^{er} mai 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

M^{me} MCDUGALL SE RÉJOUIT DES PROGRÈS ACCOMPLIS VERS LA PAIX AU SALVADOR

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, s'est aujourd'hui dite satisfaite des progrès accomplis vers un accord de paix partiel au Salvador.

Le samedi 27 avril, le gouvernement du Salvador et le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont convenu d'un ensemble de réformes constitutionnelles, que l'Assemblée législative du Salvador a adopté à l'unanimité le lundi suivant. Pour acquérir force de loi, cet ensemble doit recevoir l'aval de deux Assemblées législatives consécutives. Il devra donc être soumis à la prochaine Assemblée. L'Assemblée précédente a mis fin à sa session le 30 avril 1991. La nouvelle, dont les membres ont été élus en mars 1991, commence ses travaux aujourd'hui.

«Je me réjouis d'apprendre qu'une série très importante de réformes démocratisant les forces armées salvadoriennes ainsi que les systèmes judiciaire et électoral ait franchi la première étape», a déclaré M^{me} McDougall.

«Le Canada espère que la prochaine Assemblée législative adoptera et appliquera les réformes le plus tôt possible, a précisé la Ministre. Nous continuerons de presser le gouvernement du Salvador et le FMLN pour qu'ils s'entendent sur un cessez-le-feu immédiat et sur la fin, dans les meilleurs délais, du conflit civil qui fait rage depuis 11 ans dans ce pays».

M^{me} McDougall a constaté avec satisfaction que l'entente de samedi entre le gouvernement du Salvador et le FMLN avait aussi permis de mettre sur pied une Commission salvadorienne indépendante chargée d'étudier les violations